

UN BUDGET 2014 DE RUPTURE

Nécessaire et urgent pour la croissance et l'emploi



La France a fait le choix dramatique d'asseoir le financement de la dépense publique sur les entreprises, qui sont aujourd'hui confrontées au niveau de prélèvements obligatoires le plus élevé d'Europe. Il est nécessaire de réduire la dépense publique non seulement pour réduire le déficit budgétaire mais aussi pour réduire ces prélèvements et ainsi relancer la croissance et l'emploi.

Pour renouer avec une croissance supérieure à 2% par an, **nous devons renverser la logique actuelle qui consiste à prélever, puis à constater que la croissance n'est pas au rendez-vous et donc à engager de nouveaux prélèvements.** Ce changement de cap est vital pour redonner confiance à la jeunesse française et lui offrir les perspectives d'un avenir meilleur.

Le budget proposé devrait conduire à un **déficit de 3,5% du PIB en 2014**, première étape pour atteindre les 3% de déficit en 2015. Il s'articule en 3 axes.

1- La relance de l'activité économique

Il s'agit **d'abroger les mesures anti-croissance et anti-emplois** et de mettre en place un choc de compétitivité notamment en faveur des entreprises exposées à la concurrence internationale. Pour ce faire, **le CICE doit être remplacé par une réduction de 15% des charges sociales sur les salaires compris entre 1,3 et 4 SMIC.** Le CICE bénéficiera ainsi davantage à l'industrie, comme le préconisait le rapport Gallois et comme nous le recommandions dans notre publication « *Produire en France* ».

2- Un budget pour financer ces mesures et engager la réduction des déficits

Il se concentre essentiellement sur la réduction de sa dépense - à hauteur de 33,6 milliards d'euros - notamment à travers des efforts importants de la part des collectivités locales et des services de l'Etat. Des recettes nouvelles seront également mobilisées pour un montant estimé à 11,4 milliards €.

3- Un paquet réglementaire destiné à très vite relancer l'emploi

Il comporte 4 mesures : le relèvement des seuils sociaux de 50%, la révision de la réglementation de la construction, le maintien du statut de l'auto-entrepreneur et le retour de l'imposition au forfait pour encourager les emplois à domicile. Ce paquet devrait **créer entre 130 000 et 200 000 emplois** et aura des conséquences positives sur les finances publiques.

RELANCE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Mesures	Coût (mds €)	Recettes induites (mds€)
Remplacement du CICE	36,7	9 (IS) + 4 (croissance)
Retour à l'impôt forfaitaire sur les dividendes	4	2,5 (Rendement de l'impôt inférieur au rendement théorique). Nous retirons 2,5 mds€ d'impact positif sur les finances publiques)
Suppression de l'ISF	5	
Abrogation de la taxe à 75%	0,5	
Réinstauration de la déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts	4	
Suppression de taxes pesant sur l'artisanat	2	
Total	52,2	15,5
Total des dépenses		36,7

REDUCTION DES DEPENSES

Mesures	Economies
Réduction des dotations aux collectivités locales	10
Réduction de 10% du budget des ministères hors charges de personnel	10
Non-remplacement de fonctionnaires	1,2
Recentrer le CIR sur le secteur productif	1,8
Réforme de la politique du logement	4,7
Mise sous condition de la CMU et de l'AME	0,7
Réaménagement de la prime pour l'emploi et du RSA	1
Annulation de la réforme des systèmes scolaires et du recrutement de 60000 fonctionnaires	1
Suppression du dispositif de défiscalisation Girardin	1,7
Accélération de la mise en œuvre de la réforme des retraites	1,5
Total des économies	33,6

RECETTES SUPPLEMENTAIRES

Mesures	Recettes
TVA de la restauration au taux normal	3
Augmentation de la TVA d'un point (21%)	6,4
Taxe sur le patrimoine foncier en remplacement de l'ISF	2
Total des recettes	11,4

Déficit 2014 : 71,3 milliards d'euros, soit 3,5% du PIB

Le lecteur notera que, dans le document joint, notre hypothèse de financement du CICE par les pouvoirs publics est de 15 mds€ ; il ne correspond pas aux 10 milliards d'euros évoqués par le gouvernement et qui devront être financés dans le cadre du PLF 2014. Ce chiffre de 15 milliards se rapproche davantage du coût du CICE estimé par la Fondation Concorde (13,3 milliards d'euros pour les finances publiques en 2014). Pour être au plus près de la réalité, cette synthèse apporte une correction au budget présenté ce rapport : le coût du remplacement du CICE sera de 36.7milliards € (et non de 35 mds€) ; le déficit public prévu dans notre budget alternatif 2014 en tenant compte de cet écart sera donc de 3,5% du PIB.